



DESCRIPTION DE TÂCHES DES ANIMATEUR(TRICE)S

Dans le cadre de ses fonctions, l'animateur(trice) d'Espace Multisoleil, sous la supervision de la coordonnatrice et en collaboration avec ses collègues, l'animateur(trice) s'assure de :

- Planifier, animer, encadrer et évaluer une programmation d'activités stimulante, sécuritaire et adaptée aux capacités et besoins des jeunes :
 - Exploitant et développant les habiletés physiques et motrices, d'expression et de création, intellectuelles, sociales et sensorielles;
 - Favorisant le développement et l'augmentation de l'estime de soi, des relations sociales et de l'autonomie;
 - À visée distrayante, sociale, éducative et culturelle;
 - Mettant à profit ses connaissances/aptitudes dans ses animations;

- Voir au bien-être et à la sécurité des participants en:
 - Veillant à l'hygiène le matin, le midi et avant le départ;
 - Assurant la prise de médication selon la posologie;
 - Effectuant les transferts sécuritaires lors de l'hygiène, à la piscine et en sortie;
 - Assistant l'habillage à la piscine et avant le départ;
 - Soutenant les déplacements (fauteuils roulant, marchettes, cannes, etc) en activités, en sortie, à la piscine;
 - Assistant l'alimentation au dîner

- Assister et participer activement aux réunions de l'équipe au début et à la fin de la journée, y émettre ses idées, ses opinions et formuler des commentaires constructifs;

- Remplir les tâches assignées par la coordination (tâches régulières de début et de fin de journée et autres) et, lorsque terminées, aider les autres animateur(trice)s dans leurs tâches respectives;

- Participer à son évaluation avec la coordination

L'animateur(trice) doit respecter les autres directives émises par la coordination et/ou la direction. En tout temps, il/elle doit respecter la politique des employés d'Espace Multisoleil.